



Fragments d'histoires

Témoignages de résidents
de la maison de repos « Le Château de Ramioul »

Recueillis par Sarah Forgeur



CENTRE D'ÉDUCATION
À LA RÉSISTANCE ET À LA CITOYENNETÉ

Ce recueil de témoignages est le résultat d'un projet que j'ai réalisé lors de mon stage de deuxième année de bachelier bibliothécaire-documentaliste, cours de la Haute Ecole Léon-Eli Troclet au sein de la Médiathèque des Territoires de la Mémoire.

Ce travail personnel aborde les différents thèmes mis en valeur par l'association et notamment la transmission de la mémoire aux générations futures. Après une rencontre avec les résidents de la maison de repos « Le Château de Ramioul » à Flémalle où je leur ai présenté l'association et ses objectifs, j'ai pu ensuite, avec leur accord, les interroger sur un événement marquant de leur vie durant la Seconde Guerre mondiale et je leur ai demandé d'en tirer « une leçon », un conseil à transmettre aux plus jeunes.

La rencontre avec les personnes âgées de la maison de repos s'est très bien déroulée. Elles ont accepté de répondre à mes questions et m'ont écoutée en faisant quelques petits commentaires ! J'ai ainsi pu récolter huit récits et beaucoup de sourires et de confiance de leur part. Cela m'a vraiment fait chaud au cœur. Je les en remercie vivement.

Je tiens à remercier la directrice, Madame Claudine Bodson, ainsi que toute l'équipe d'animation de la maison de repos pour leur accueil, leur aide et leur confiance. Je remercie également l'équipe des Territoires de la Mémoire de m'avoir permis de mener ce projet à son terme.

Sarah Forgeur
22 décembre 2010



Madame Anna Dardenne

Née le 30 octobre 1933

Résidant en Bièvre

Mon papa était entré dans la Résistance en secret. Il logeait dans les bois et revenait de temps en temps. Étant la plus âgée, j'avais douze ans à l'époque, j'étais la seule au courant. Il ne voulait pas mettre mes cinq frères et sœurs dans la confidence afin de protéger son secret.

Pourtant, la belle-sœur de maman a voulu le dénoncer en écrivant une lettre à la Gestapo et il aurait été très vite retrouvé. Heureusement, le facteur, qui était un très bon ami de la famille, l'a interceptée et l'a jetée.

Après cette épisode et jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons plus jamais eu de contact avec la belle-sœur.

Mon père était conducteur de train et a provoqué plusieurs déraillements de transports de troupes allemandes.

« Faire attention à tout ce qui nous entoure et se protéger ».



Monsieur Jean D'Hondt

Né le 04 juillet 1927

Résidant à Bastogne

J'ai travaillé à Bastogne pendant trois ans afin de pouvoir manger à ma faim. Je suis finalement rentré à Trooz où le jour de mon retour, j'ai vu des Allemands se faire tuer. Peu de temps après, je fus arrêté à l'arrêt de bus avec deux amis. Ils nous ont dit de nous coucher en plein soleil et ce, durant toute la journée. Le soir, mes deux amis – qui étaient plus âgés que moi – ont pu repartir chez eux, moi, on m'a emmené à la prison de Saint-Léonard où je suis resté neuf mois. Je tombai malade et je fus emmené à la Citadelle d'où on m'envoya en Allemagne (Reihausemm et Hanovre) pour le travail forcé où j'appris la soudure. Ce qui me sauva... On nous reconnaissait à cause de notre salopette avec la ligne blanche dans le dos et surtout... les morpions. Il y en avait partout. Quand tout ceci est arrivé, j'avais 17ans et demi... Mon statut était prisonnier politique. Et j'ai toujours un peu de haine concernant les Allemands de ma génération car tout ceci n'aurait jamais dû arriver !

« Soyez bons. Entretenez de bonnes relations entre vous ».



Madame Camille Genet

Née le 08 juillet 1922 - décédée le 25 janvier 2011

Résidait à Seraing

Je me suis mariée en 1944. Il faisait très bon et nous avons entendu les avions toute la journée. Nous avons fait une grande fête mais nous n'avons reçu aucun cadeau sauf... de la nourriture. Beaucoup de pois, de farine, de poires... Ceci nous a permis de faire beaucoup de tartes, de quiches et nous avons pu nourrir tout le monde !

En 1947, mon époux et moi, nous fûmes rappelés à la commune car il y avait un souci avec notre livret de mariage. En effet, il fut prononcé par un agent de l'État civil rexiste et il n'était donc pas valable... On m'a demandé si je voulais toujours vivre avec mon mari et bien entendu, ma réponse fut positive ! Ma mère en apprenant que mon mariage avait été célébré par cette personne a, de rage, jeté au feu le livret de mariage et les documents joints. Je n'en ai plus aucune trace et pour l'État civil de Seraing, ce premier mariage n'a jamais existé.

Je me souviens également de l'arrivée des Américains. J'étais enceinte de deux mois et j'ai fais la rencontre d'un soldat noir. Je lui ai touché les cheveux car j'espérais de tout cœur que mon fils allait avoir les cheveux tout bouclés ! J'ai énormément de souvenirs forts de la guerre...

« Faites l'amour, pas la guerre mais ... préservez-vous ! »



Monsieur Hubert Hallin
Né le 17 janvier 1924
Résidant à Verlaine

Madame Aline Roba
Née le 08 juillet 1924
Résidant à Verlaine

J'étais fille unique et très gâtée. Mon papa était commerçant en gros et maman restait à la maison pour s'occuper de moi. Je n'ai jamais manqué de rien malgré les privations. J'ai eu une vie bien remplie et très heureuse. Au début de la guerre, j'ai rencontré mon mari à un bal de village tout près de Verlaine et nous nous sommes revus très rapidement, encore et encore...

Mon mari n'a pas été mobilisé en 1940 car il n'avait que 16 ans. Par contre, il est parti à Malines en 1944 et a été affecté dans un centre d'instruction militaire. Il y a effectué son service militaire et y est resté jusqu'à la fin de la guerre. Tous les jours, j'ai reçu une lettre. Et tous les jours, je lui répondais... en n'oubliant pas d'indiquer dans le coin supérieur droit « S.M. » qui remplaçait le timbre, car les lettres étaient envoyées au service militaire. Nous nous sommes mariés le 8 mai 1947, nous avions 24 ans et ce fut le plus beau jour de toute ma vie. De temps en temps, nous relisons nos lettres car nous les avons toutes gardées.

« Se fier et se méfier de tout le monde en toute circonstance et en toute époque car il y a du bien et du mal en chacun de nous. »



Madame Gizèle Metz
Née le 19 mars 1923
Résidant à La Neuville

En 1940, je résidais au Val Saint-Lambert avec ma famille. Très vite, nous avons dû tout quitter pour nous réfugier dans un château à La Neuville. Nous avons mis quelques affaires sur la petite charrette tirée par le cheval et nous sommes partis... C'est ma maman qui en a le plus souffert, elle était malade. Sur le chemin, qui suivait les rails du petit tram qui reliait Seraing à La Neuville et qui traversaient les grands bois de Villancour, nous avons rencontré des Allemands. Nous nous sommes vite cachés derrière les arbres. Mon frère s'est sauvé et est reparti vers les Cristalleries, il avait peur des Allemands... Il a réussi à monter sur les toits des ateliers et s'est réfugié dans une cheminée. En fait, il craignait d'être arrêté et envoyé pour le travail obligatoire en Allemagne. Il est resté caché quelques jours dans la cheminée, puis, après un bref séjour auprès de maman, il est parti pour Bastogne où il a travaillé dans une ferme pendant quelques mois. À l'époque, il avait 17 ans. Notre vie au château était dure, beaucoup de restrictions. Mais c'est là-bas que j'ai appris à tricoter pour pouvoir passer le temps...

« Protégeons-nous en ne donnant plus la possibilité à une seule personne de provoquer de telles horreurs. »



Madame Florence Grandjean

Née le 28 mai 1918

Résidant à la Roche-en-Ardenne

Je viens d'une famille de six filles et j'habitais tout près de la Roche-en-Ardenne. Mes parents étaient cultivateurs et nous travaillions pour pouvoir manger. Des gens de Liège venaient chercher des pommes de terre chez nous et ils dormaient dans les granges. Malheureusement, quand les Allemands les trouvaient, ils étaient fusillés. Une fois qu'il y avait un mort, les Allemands prenaient un cultivateur qui promenait le mort dans le village en brouette. Ainsi, tout le monde était au courant.

J'ai également vu des robots s'écraser sur les maisons de mes voisins. Nous courrions vite nous cacher dans les caves. Nous vivions à 25 personnes dans cette cave, pratiquement tout le hameau. Quand les robots passaient, nous priions pour les entendre le plus longtemps possible. Il faut savoir que lorsque leurs moteurs se coupaient, leur chute était imminente. Si un robot était tombé sur cette maison, tout un village aurait disparu en quelques secondes.

Nous avons mangé des pommes de terre pourries et des rutabagas crus pendant des semaines. Nous étions en pleine offensive de la bataille des Ardennes et il nous était impossible de faire du feu ou de cuire la nourriture.

« Quelque soit votre situation, luttiez avec honnêteté pour votre liberté ».



Madame Josée Vandenberg

Née le 07 novembre 1927

Résidant à Seraing

Je fus mariée à un Italien. Étant donné qu'à cette époque, l'Italie et l'Allemagne étaient alliées, on a rappelé tous les Italiens pour qu'ils aillent se battre dès 1940. Mon mari fut attrapé et envoyé en Italie pour travailler dans l'aviation. Il était mécanicien et avait 20 ans seulement... Il est resté prisonnier quatre ans et il a dû patienter encore deux ans avant que les Américains retrouvent ses papiers pour qu'il puisse rentrer en Belgique... J'ai continué de vivre chez maman avec mes deux demi-frères. Nous étions très rationnés. C'était très dur.

« Que tout aille pour le mieux et soyez patient »



Madame Berthe Fastré
Née le 06 décembre 1923
Résidant à Grâce-Hollogne

À la fin de la guerre, nous résidions tout près des terrils du charbonnage près de Grâce-Hollogne. Un jour, j'ai vu les Américains qui sont venus arrêter les Allemands sur ce terril et certains ont même été fusillés. Je n'oublierai jamais ce moment...

« N'oubliez jamais rien ! »



Madame Marguerite Duchesne

Née le 12 septembre 1918

Résidant à Statte

Je me souviens de notre exode en 1940 chez d'autres membres de la famille. Nous avons assisté au bombardement de la gare de Mons. À la frontière, les Allemands nous ont laissés passer car maman a su leur répondre dans leur langue.

Je me suis mariée en 1942. Nous avons fait la fête toute la journée. Le soir, nous devons passer la nuit à Bruxelles mais vu que tout était noir à cause du couvre-feu, nous nous sommes perdus. Nous sommes rentrés dans un petit bistrot où nous avons passé la nuit. Ce fut une très belle nuit de noce.

« Faites la paix »

Les Territoires de la Mémoire

proposent un ensemble de ressources pour connaître le passé et résister aujourd'hui aux atteintes à la démocratie et aux libertés.



est une mise en situation qui figure l'itinéraire d'un déporté dans les camps nazis en posant la question de la vigilance et de l'implication individuelle au quotidien.

Visite du Parcours symbolique

À partir de 11 ans. visite 60 minutes + 1 film au choix adapté à l'âge des visiteurs (30 minutes).

Entrée : 2,5 € (adultes) - 2 € (enfants et jeunes)

Réduction de 0,75 € offert par SPE incluse - ristourne diverses

Un dossier de préparation est envoyé gratuitement à chaque groupe inscrit.

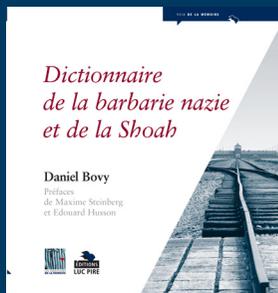
Du lundi au vendredi de 9h à 16h,
le mercredi de 9h à 18h, les 1^{er}
et 3^e samedis du mois de 12h à 15h.

Fermé le dimanche, les jours fériés,
la dernière semaine de juillet et de décembre,
la première semaine d'août.

Animation - débat (minimum 30 minutes) : après la visite et sur demande uniquement en contactant l'association pour fixer les modalités (04 232 70 60 - gratuit)

Possibilité d'interventions extra muros (payant).

Parcours disponible en néerlandais



Médiathèque & publications

Les publications

Livres, films, trimestriel
Dossiers pédagogiques et thématiques,
événements.

Consultation en ligne :
<http://mediatheque.territoires-memoire.be>



Devenez membre!

Perpétuer la Mémoire, connaître et comprendre le passé pour préparer l'avenir... c'est l'affaire de tous les citoyens !

Vous êtes attachés aux Droits Humains et à la démocratie et vous voulez être actifs dans la construction d'une société libre et solidaire.

Devenez, vous aussi, des « Passeurs de Mémoire » et aidez-nous à résister aux idées liberticides en devenant membre de notre association (www.territoires-memoire.be – adultes : 10€ par an / 2,5€ pour les étudiants)



SERVICE MÉDIATHÈQUE

coordinateur : Michel RECLOUX

Boulevard d'Avroy 86 • B-4000 LIÈGE

Tél. + 32 4 232 70 62

mediatheque@territoires-memoire.be



Avec le soutien de la Région wallonne, de la Communauté française, de la Province de Liège, de Liège Province Culture, de la Ville de Liège, de Network Research Belgium.